



Département de la GIRONDE

Arrondissement de Blaye

MAIRIE

de

CUBZAC LES PONTS

33240 CUBZAC LES PONTS

Téléphone : 05 57 43 02 11

Télécopie : 05 57 43 92 47

Email : mairie@cubzaclesponts.fr

Site : www.mairie-cubzaclesponts.com

Conseil municipal du 03 Mars 2020

PROCES VERBAL

L'an deux mille vingt, le trois du mois de mars à dix-huit heures trente se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil municipal de la Commune de Cubzac-les-Ponts, sous la présidence de M. Alain TABONE, Maire de Cubzac-les-Ponts dûment convoqués le vingt et un février deux mille vingt

Présent(s) : Alain TABONE - Gérard BAGNAUD - Nadia BRIDOUX-MICHEL - Vincent RAYNAL - Jean-Pierre PRAT - Maribel ROBERT SOARES - Cyril CHERIGNY - Denis RICHARD - Jean-Paul SCHAUS - Gilles THIBAUD - Jean-Roger THUILLIAS - Corinne JEANDONNET - Josiane DESTOUESSE - Sylvie AMAN - Michel BARSE

Formant la majorité des membres en exercice.

Procuration : *Sandra BERTHOLON FOUGERE* procuration à *Gérard BAGNAUD*

Absent(s) excusé(s) : *Sandra BERTHOLON FOUGERE – Anna SANTONJA*

Le secrétariat a été assuré par : Gérard BAGNAUD

La séance est ouverte à 18h36,

Lecture des procurations

Election du Secrétaire de séance :

Monsieur Gérard BAGNAUD est déclaré Secrétaire de séance.

Monsieur le Maire,

Remerciements à Mme Champagne, Comptable Public pour sa présence.

Point sur la détermination des tours de garde des élections municipales 2020. Le Maire propose également au Public de participer à cet évènement démocratique.

Point sur la manifestation invitant un jeune chercheur pour présenter ses travaux qui aura lieu à la salle municipale.

Présentation de l'invitation au Comité du Secours populaire pour les 30 ans.

Retour de la plainte pour le dépôt sauvage : classé sans suite.

L'Agence Postale communale va être dotée d'un îlot numérique. La prise en charge de ce dernier est réalisée par la Poste et doit normalement intervenir dans 4 mois. Même matériel que la Maison des Services au public.

Lecture des chiffres du CNAS 2019.

Arrivée de Mr BARSE Michel à 18h50.

Approbation du PV du Conseil du 13 janvier 2020

Adopté à l'unanimité

1. Commission FINANCES :

• N°2020-14 : Approbation du Compte de Gestion 2019 – Budget Principal et Halte Nautique

Lecture des différents chiffres par Monsieur le Maire.

Remerciement à l'équipe Administrative.

L'exercice budgétaire a été bon et réalisé sans hausse de l'imposition locale.

Madame Champagne, Comptable Public, déclare le Compte de gestion conforme au Compte administratif pour le budget principal de la commune et le budget annexe de la halte nautique, sans réserve.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour le budget principal – Mairie de Cubzac les Ponts pour l'exercice 2019, par Madame CHAMPAGNE – Comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- **DECLARE** que le compte de gestion dressé pour le budget annexe - Halte Nautique pour l'exercice 2019, par Madame CHAMPAGNE – Comptable public, visés et certifiés conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part,
- **ADOpte** le compte de Gestion de l'exercice budgétaire 2019 du budget principal – Mairie de Cubzac les Ponts,
- **ADOpte** le compte de Gestion de l'exercice budgétaire 2019 du budget annexe – Halte nautique.

Adopté à l'unanimité

Monsieur Jean-Paul SCHAUS : Pourquoi y a-t-il un déficit ?

Monsieur Vincent RAYNAL : Ce n'est pas dans la philosophie de ce budget de pouvoir être en équilibre au regard des investissements lourds et la faible rentrée de recettes.

Madame Josiane DESTOUESSE : Les Prévisions budgétaires sont réalisées à la hausse.

Monsieur le Maire : Nous avons souhaité depuis plusieurs années réintégrer ce budget au à la Mairie.

Madame CHAMPAGNE : Malheureusement un SPIC fait obligatoirement l'objet d'un budget annexe.

• N°2020-15 : Approbation du Compte administratif 2019 - Budget Principal et Halte Nautique

Lecture des différents chiffres par Monsieur le Maire.

Un Président Ad Hoc est déterminé dans l'Assemblée : Monsieur Denis RICHARD.

Le Maire après présentation sort de la pièce.

Madame Champagne, Comptable Public, déclare le Compte de gestion conforme au Compte administratif pour le budget principal de la commune et le budget annexe de la halte nautique, sans réserve.

Monsieur le Maire entendu, sortant de la salle du Conseil, et ne prenant pas part au vote,

Le Président de séance ad hoc désigné, Denis RICHARD,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **CONSTATE**, aussi bien pour la comptabilité principale que pour chacune des comptabilités annexes, les identités de valeurs avec les indications du compte de gestion relatives au report à nouveau, au résultat de fonctionnement de l'exercice et au fonds de roulement du bilan d'entrée et du bilan de sortie, aux débits et aux crédits portés à titre budgétaire aux différents comptes ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser 2019 ;
- **VOTE et ARRÊTE** les résultats définitifs tels que résumés ci-dessus.

Adopté à l'unanimité

2. **Commission PERSONNEL :**

• **N°2020-16 : Autorisation de recours au recrutement d'un agent contractuel – Service Administratif**

Le Maire rappelle l'absence de longue durée à l'accueil de la collectivité qui pénalise les services administratifs dans la réalisation des missions. Cela en parallèle d'une charge de travail qui augmente en même temps que les différentes demandes de la population, en augmentation elle aussi.

Remerciement aux Services administratifs pour le travail réalisé.

A ce jour, la commune, au même titre que la Gendarmerie, les Pompiers, sont en première ligne du service public de proximité.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOpte** la proposition énoncée ci-avant,
- **AUTORISE** le Maire à recruter un agent contractuel de droit public sur un poste à temps complet, sur l'échelle de rémunération des Adjoint Administratif Territorial échelon 1,
- **MODIFIER** le tableau des effectifs en conséquence,
- **D'INSCRIRE** au budget les crédits correspondants,
- **DIT** que les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1^{er} mars 2020,

Adopté à l'unanimité

3. **Commission URBANISME**

• **N°2020-17 : Dénomination de la voirie du Lotissement « Le Sémaphore »**

Monsieur Jean-Pierre PRAT présente la délibération et le bien fondé de la dénomination des voies relatives au Lotissement du Sémaphore. A ce jour, nous n'avons eu que l'autorisation pour ce lotissement. La demande devant être réalisée auprès du propriétaire, la rétrocession n'ayant pas eu lieu.

Monsieur Vincent RAYNAL : Il y a des problématiques sur la voirie et l'éclairage public en l'absence d'ASL. Qui aura l'obligation d'entretien ? Le syndicat. Le Maire admet que si rien n'est fait avant une éventuelle rétrocession, la commune ne prendra pas tout en charge.

Monsieur le Maire entendu,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal :

- **ADOpte** la dénomination des voies rue du Tertre et Impasse du Tertre conformément aux indications susmentionnées.
- **CHARGE** le Maire de procéder à la numérotation des habitations de la voie nouvellement dénommée,

Adopté à l'unanimité

Questions diverses / parole aux Adjointes

Cyril CHERIGNY, Adjoint délégué :

Remerciement à Sylvie et Corinne, ainsi que plus largement à la Commission.

Plusieurs travaux sur l'environnement dont la mise en place de pièges à frelons asiatiques.

La sénatrice nous propose de visiter l'hôtel de Région : à programmer, mais également le Sénat si cela est possible en fonction des calendriers.

Monsieur le Maire admet un travail remarquable et le sérieux que démontre le CMJ dans l'exercice de ce mandat. Ils sont souvent là pour appuyer sur nos faiblesses.

Nadia BRIDOUX MICHEL, 2^{ème} Ajointe :

Les menus du restaurant scolaire pour la prochaine période sont en ligne (Remerciement à Sylvie AMAN).

Un Conseil d'Ecole aura lieu le 11 mars prochain.

Dans le cadre de la propagation du Covid-19, du matériel d'entretien a été acheté et les préconisations du DSDEN sont mises en place.

Un travail devra être réalisé après les travaux de la Garderie avec la DDCS afin de voir si l'on peut augmenter l'accueil au regard de la nouvelle superficie afin de pouvoir obtenir une subvention de la CAF plus importante.

Maribel ROBERT SOARES, 5^{ème} Adjointe :

Accueil de nouvelles personnes au sein de la banque alimentaire.

Nous avons procédé à 2 distributions en urgence pendant la période de vacances scolaires, grâce au stock fait lors d'Halloween solidaire et par le CMJ.

Des interventions auprès de familles ont été réalisées sur des problématiques de paiement EDF.

Remerciement aux bénévoles du CCAS pour l'implication.

Jean-Pierre PRAT, 4^{ème} Adjoint :

Une Commission Voirie a travaillé sur la mise en place des 30km/h, de ralentisseur ou d'écluse.

Des projets de mise en sens unique de certaine voie sont à l'étude comme à Bonnefont. Peut être partir sur une expérimentation. Attention que le trafic ne soit pas déporté sur la rue de la Gare ou sur la rue de Lombagne.

Madame Josiane DESTOUESSE : Les routes ne sont pas bonnes et se dégradent.

Monsieur le Maire : Le trafic et la vitesse en sont la cause.

Monsieur Vincent RAYNAL : Au regard du coût de Millions le kilomètre, cela est problématique.

Monsieur le Maire : A ce jour on est dans une vraie problématique sur le sujet. Merci à l'Adjoint pour le travail de la Commission qui n'est pas facile sur un sujet complexe.

Vincent RAYNAL, 3^{ème} Adjoint :

Concernant les ordures ménagères, travail sur le tri sélectif dans la salle municipale.

Des devis sont en cours pour l'éclairage de la Pétanque.

Pour le projet du Port, Monsieur Raynal est à la disposition pour répondre aux questions relevant de sa Commission.

Un sondage a été réalisé à Mastas pour la localisation des blocs collectifs. Peu de réponse sur le sujet.

Gérard BAGNAUD, 1^{er} Adjoint :

Les projets avancent. Merci à la Commission pour le travail.

Remerciements à Madame Sylvie AMAN pour le travail réalisé pour la Communication de la commune.

Remerciements aux Services administratifs pour l'implication durant cette période compliquée.

Monsieur le Maire : Des chantiers difficile et souvent limités dans le temps.

Monsieur Vincent RAYNAL prend la parole :

J'ai écrit mon intervention pour ne pas oublier certains faits, sachant que je serais certainement envahi par l'émotion.

Je terminerais mon 4^{ème} mandat au mois d'Avril prochain, ne me représentant pas le 15 Mars prochain.

Je terminerais en Avril car je me dois de siéger à la CDC et au SMICVAL tant que les nouvelles équipes d'élus(e) ne seront pas en place, tâche que j'effectuerais avec le sérieux que j'ai toujours essayé d'avoir.

J'ai été élu la première fois en Mars 1995 avec l'équipe municipale présentée par Guy Lagarde.

A ce jour, j'ai donc passé 25 ans à servir la population Cubzacaïse. Oui 25 ans car un de mes mandats a duré 7 ans au lieu de 6, étant prorogé d'un an par l'Etat.

Je suis natif de Cubzac et particulièrement attaché à l'évolution de notre commune.

J'ai énormément apprécié ces quatre mandats au service du collectif.

De nombreux projets ont permis une évolution de notre commune, même si on peut toujours mieux faire. **Mais faire c'est toujours mieux que ne rien faire.**

Je tiens à vous remercier ce soir, toutes et tous pour votre implication au sein des commissions dont la responsabilité m'a été confiée.

Je pense, à la vue de la profession de foi, et, j'espère, que la nouvelle équipe aura à cœur de préserver le cadre rural de Cubzac les Ponts.

J'ai toujours agi avec un sens du social, de la fraternité et une fibre proche de la nature.

J'ai la conviction que nos efforts, élus et citoyens, doivent plus que jamais porter sur la préservation des espaces verts, sur une proximité avec notre nature et, d'une attention particulière auprès des plus démunis.

Je quitte cette assemblée avec quelques remords, mais le mandat d'élus, si prenant soit-il, doit se tenir, à mon avis, en prenant conscience qu'il sera rempli de moments difficiles, mais aussi, de merveilleux passages, de réussites et de satisfactions, surtout, lorsque la population nous témoigne sa gratitude.

Je serais, bien sûr, à disposition des élus qui auront à charge les tâches qui m'avaient été confiées, afin de transmettre les dossiers tant, écoulés qu'en cours.

J'aurais grandement plaisir d'échanger, aussi bien, avec les nouveaux venus que les anciens ; Je serais à disposition de chacune et chacun d'entre vous, après le 15 Mars, si vous le souhaitez, pour aborder ce qu'a été mon expérience d'élus, en toute humilité, avec respect et honnêteté.

Je souhaite, **sincèrement**, que la nouvelle équipe municipale qui sera élue prochainement puisse accomplir un mandat qui corresponde au souhait du plus grand nombre de nos concitoyens.

Je vous remercie de votre attention et j'aurais plaisir de lever un verre avec vous ce soir.

Madame Josiane DESTOUESSE : Question sur les problématiques de bruits provenant de l'autoroute.

Monsieur Vincent RAYNAL : L'association Sauvons Cubzac admet travailler sur le sujet pour que Bordeaux Métropole ou Vinci Autoroutes puissent financer des travaux.

Monsieur Cyril CHERIGNY : Le CMJ est actuellement sur un projet de planter des arbres. Pourquoi pas au niveau du cimetière pour limiter l'impact.

Monsieur Gilles THIBAUD prend la parole pour ce dernier Conseil municipal du mandat et par conséquent pour lui-même en remerciant l'Assemblée sur les différents travaux réalisés durant ce mandat. Un point est également fait sur les archives de la commune.

Monsieur le Maire met fin à la séance.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h15, le 03 mars 2020.